

Superviser et analyser les pratiques dans le secteur social et médico-social

Accompagnement à la certification

Certification enregistrée au RSCH / France Compétences sous le N° RS 6295

Prérequis

Tout professionnel des métiers de la relation justifiant de :

- D'un diplôme de niveau 4 minimum dans le travail social ou médico-social, l'éducation ou les sciences humaines et sociales et formations complémentaires en travail social
- OU de la validation de la formation « Intervenant en analyse des pratiques » dispensée par l'ARIFTS depuis 2018
- ET de 5 ans d'expérience professionnelle dans le champ du social, médicosocial et/ou éducatif
- ET une expérience probante de missions d'analyse de pratiques : 150 heures minimum d'animation de groupes en analyse des pratiques professionnelles sur les 3 dernières années (3 à 4 groupes par an sur les 3 dernières années)

Modalités d'organisation

Durée : 24 heures formation + certification

Lieu : Ariffts Rezé

Dates : 23 et 24 janvier, 27 février, 04 avril 2025

Coût : 2110€ + 150 € frais admission

Objectifs de formation

Ce module prépare le candidat à :

- Identifier les modalités de certification,
- Valoriser ses compétences professionnelles à l'oral et à l'écrit,
- Produire et rédiger un Dossier de Pratique Professionnelle (DPP) en lien avec les exigences de la certification,
- Réaliser une co-évaluation des pratiques de superviseur ou d'animateur de groupe d'analyse de pratiques,
- Organiser sa soutenance orale de certification afin de mettre en avant sa pratique professionnelle.

Méthodes mobilisées

- Alternance d'apports théoriques, de mises en situation, de supervisions collectives

Contenu

A partir de l'expérience du candidat, ce module prépare à :

- Identifier les objectifs et modalités de certification,
- Produire et rédiger un Dossier de Pratiques Professionnelles (DPP) en lien avec les exigences de la certification,
- Valoriser ses compétences professionnelles à l'écrit et à l'oral,
- Réaliser une co-évaluation des pratiques de superviseur ou d'animateur de groupe d'analyse de pratiques,
- Organiser sa soutenance orale de certification afin de valoriser sa pratique professionnelle.

Résultats attendus

- Développer de nouvelles compétences
- Elaborer une posture professionnelle
- Elaborer un dispositif d'Analyse des pratiques
- Découvrir des dispositifs variés d'intervention
- Obtenir la certification

Modalités d'évaluation

- Evaluation 1 : dossier de pratiques professionnelles de 35 pages maximum et une soutenance orale (60 minutes)
- Evaluation 2 : participation à une séance d'analyse de pratiques entre superviseurs (3h dont 35 minutes d'intervention du candidat)

Intervenant(e)(s)

Nos intervenants ont une expertise et une expérience solide de l'analyse des pratiques professionnelles référée aux courants psychanalytique, systémique et/ou psychosociologique

Financements

CPF, Employeur, OPCO, personnel, France Travail

Contact

Assistante formation : Céline Poirier

T : 02 40 75 80 08 – intervenant-adp@arifts.fr